IX

TACITE ET LES PRÉSAGES

par PIERRE GRIMAL

Membre de l'Institut, Professeur honoraire à la Sorbonne
1, rue Victor-Cousin, 75230 Paris

SOMMAIRE. — *Le problème posé ici concerne la* **vision du monde** *propre à* **Tacite** *et sa* **philosophie** *de l'***histoire**. *Les dieux s'occupent-ils des hommes et, s'ils le font, interviennent-ils en leur envoyant des signes? Il peut sembler que la* **doctrine** *de Tacite, sur ces deux points, soit incertaine. En réalité, il ne refuse pas les* **présages**, *mais il s'en tient à ceux que reconnaît la* **religion officielle** *et, comme Cicéron, refuse la* **superstition**, *mais conserve la « religion ». Exemples divers de cette attitude.*

EPITOME. — *Quid de prodigiis ominibusque Tacitus sentiat saepe a uiris doctis quaesitum est. Apparet eum Ciceronis sententiam secutum esse qui « superstitionem tollendam religionem seruandam » censeat. Sic Tacitus, ut solet, morem maiorum ad utilitatem publicam plurimum conferre putat.*

Tacite croit-il que les présages possèdent une valeur objective, qu'ils annoncent réellement le futur? Le problème est posé par tous les commentateurs, car il est inséparable de la vision du monde propre à l'auteur des *Histoires* et des *Annales*. L'opinion la plus généralement répandue est que Tacite, s'il croit à l'existence des dieux, ne pense pas qu'ils s'occupent beaucoup des humains mais qu'ils leur envoient des signes, un peu au hasard, et selon leur caprice. Ce qui s'accorde avec la réputation de pessimisme que l'on a faite à l'historien. « Sa métaphysique et sa psychologie sont celles d'un pessimiste », écrit-on[1]. D'autres vont plus loin : « comme penseur, Tacite est un imposteur; pas de philosophie, pas de système dans sa tête, mais de la confusion, un chaos d'idées vagues et à moitié cuites (*sic*) »[2]. Sur quoi, R. SYME, qui cite ce jugement, répond que ce manque de cohérence est l'un des mérites de Tacite!

Il ne s'agit pas ici de reprendre, dans son ensemble, le dossier relatif à la religion de Tacite mais de nous interroger sur le rôle attribué par Tacite aux présages, la place qu'il leur accorde dans le récit qu'il fait des événements. Ce qui n'est pas tout à fait la même chose que de se demander s'il croit lui-même ou non à leur valeur.

C'est là en effet un problème que rencontre, qu'il le veuille ou non, tout historien qui entreprend de raconter l'histoire de Rome.

Parvenu à l'année 169 avant J.-C, au moment où la guerre de Macédoine entre dans une phase active, Tite-Live constate que ses sources mentionnent un grand nombre de présages, et il en éprouve quelque gêne : « Je n'ignore pas, écrit-il, qu'en raison de cette incrédulité, qui fait

1. V. FABIA-P. WUILLEUMIER, *Tacite*, Paris, 1943, p. 101.
2. R. SYME, *Tacitus*, Oxford, 1958, p. 526.

qu'aujourd'hui on se refuse généralement à admettre que les dieux nous fassent connaître l'avenir, aucun prodige n'est plus annoncé officiellement ni inscrit dans les annales »[3], mais il avoue qu'il a scrupule à passer sous silence ce que les grands ancêtres (*illi prudentissimi uiri*) considéraient comme important et devant être pris en compte au nom de l'État (*publice suscipienda*).

En réalité, jamais les Romains, même au temps où ils éprouvaient des doutes sur la vérité des croyances officielles, ne méprisèrent les présages. Ceux qui le firent, dans des affaires concernant l'État, eurent à s'en repentir, et cela servit de leçon aux autres. Les malheurs de Crassus en Syrie sont, à cet égard, exemplaires. On se rappelle que son départ avait été accompagné par les malédictions du tribun Ateius Capito[4]. Sur le moment, ni lui-même ni Cicéron ne furent troublés par ce qui était, évidemment, le pire des présages, du moins si l'on en croit nos témoignages[5]. C'est seulement bien des années après l'événement que Cicéron admet que le désastre de Carrhes survint parce que Crassus avait méprisé cette *obnuntiatio* du tribun. Et, à ce propos, il formule sa propre conception des *signa, omina, auspicia* en disant : « *non causas adferunt cur quid eueniat sed nuntiant euentura nisi prouideris.* »

Il est certain que la croyance aux présages était alors générale, non seulement alors que Cicéron affectait, au second livre du *De diuinatione*, de condamner certaines formes de divination, mais qu'elle l'était encore au temps d'Auguste. Suétone nous apprend ainsi que le temple d'Apollon fut construit par celui-ci dans la partie de sa maison qui avait été frappée par la foudre et dont les haruspices avaient déclaré qu'elle était désirée par le dieu »[6]. Le même Suétone sait qu'Auguste croyait aux songes, aux prodiges divers qui se présentèrent à lui[7]. On sait aussi qu'il fonda son pouvoir sur celui du *sidus Iulium*, non seulement parce que cela lui permit de proclamer la divinisation de son père adoptif mais le rassura sur sa propre mission[8].

Ainsi, lorsque Tacite rapporte des présages, il suit une tradition. Les présages font partie de l'histoire et un historien se doit de les mentionner, même s'il reste lui-même sceptique. Ce qui suggère une distinction : les présages sont-ils significatifs aux yeux de l'historien lui-même, ou le sont-ils seulement pour les contemporains ?

Une comète apparut en 62[9]. Tout le monde crut qu'elle annonçait « un changement de roi » (*mutationem regis*). Or ce changement n'eut pas lieu, puisque Néron règna encore pendant six ans. Mais tout le monde fit comme s'il avait déjà été détrôné (*quasi iam depulso Nerone*) et il fut généralement admis que son successeur serait Rubellius Plautus, dont la mère était Julia,

3. Tite-Live, XLIII, 13.
4. V. J. BAYET, *Les malédictions du tribun C. Ateius Capito*, in Hommages à G. Dumézil, Bruxelles, 1960, p. 31-45.
5. *Ibid.*, p. 31, n. 4.
6. *Vie d'Auguste*, 29.
7. *Ibid.* 91 ; 94 et suiv.
8. Pline, *Hist. nat.*, II, 94.
9. *Annales*, XIV, 22.

la fille de Drusus II et de Claudia Livilla, la fille de Drusus I, donc petite-fille de Livie, ce qui le qualifiait pour aspirer au pouvoir. Sur quoi la foudre tomba sur la table où dînait Néron, à Subiaco, sur le territoire de Tibur. Or, Tibur était le pays dont venait la famille de Plautus et cela vint renforcer l'opinion générale. Le prince n'hésita plus, il pria Plautus d'aller vivre en Asie et ne tarda pas à le faire tuer!

Les deux présages se révélèrent donc trompeurs. Du moins l'interprétation qu'on leur donna fut inexacte. Mais, cette interprétation ne vint pas des haruspices, elle fut celle de la foule ignorante.

A la fin de l'année 64, peu avant que soit découverte la conjuration de Pison, apparut une autre comète, accompagnée par toute une série de prodiges divers : nombreux coups de foudre, naissances monstrueuses, etc. Puis, à Plaisance, près d'une route, naquit un veau qui avait la tête sur une cuisse. Les haruspices, consultés, déclarèrent qu'une « autre tête était préparée pour les affaires humaines, mais qu'elle ne serait pas solide et ne demeurerait pas cachée parce qu'elle avait été comprimée dans le ventre de la mère ou qu'elle était venue au monde le long d'un chemin »[10].

Cette fois, les présages furent valables, et Tacite n'y contredit pas. Il se contente de les indiquer, sans commentaire, mais nous pouvons former sur son opinion quelques conclusions significatives. Il remarque en effet à propos de la comète de 64 que l'apparition d'un tel astre avait toujours été « expié par Néron à l'aide d'une effusion de sang illustre »[11]. Il est certain que traditionnellement un lien existe entre les comètes et le sang. Pline l'Ancien l'atteste[12], ainsi que Sénèque[13] et Virgile[14]. Mais, nous l'avons vu, Pline estime que le *sidus Iulium* annonçait le bonheur de l'humanité. La comète n'est donc pas forcément un présage sinistre. Si, en 62, celle qui apparut fut suivie par l'exil et la mort de Rubellius Plautus, ce fut par la volonté de Néron, qui céda à une superstition, générale, mais sans fondement assuré. Tacite ne dit pas que la comète de 64 annonçait la conjuration mais seulement que Néron avait toujours expié une comète en versant un sang illustre.

En revanche, aux yeux de Tacite, le prodige de Plaisance est, lui, véritable. Parce qu'il a été reconnu comme tel par les haruspices, qui ont su l'interpréter. Tout se passe comme si Tacite ne reconnaissait comme signifiants que les prodiges catalogués par les haruspices et qui relèvent de leur science. Cette distinction peut se justifier. Sénèque, par exemple, admet que tout événement, dans l'univers, est le signe d'un événement futur, mais ceux qui sont « fortuits et aléatoires » ne permettent pas la divination[15]. L'art des haruspices est fondé sur des liaisons dûment constatées. Les effets des comètes sont aléatoires.

Que telle soit, aussi, la pensée de Tacite nous semble résulter de la manière dont il présente la *relatio* de Claude au sénat sur la nécessité de

10. *Ibid.*, XV, 47.
11. *Ibid.* : « *et sidus cometes sanguine inlustri semper Neroni expiatum.* »
12. Pline, *Hist. nat.*, II, 89.
13. *Questions nat.*, VII, 17, 3.
14. Virgile, *Énéide*, X, 272-273.
15. *Questions nat.*, II, 32, 4 : *fortuita et sine ratione uaga diuinationem non recipiunt.*

réorganiser le collège des haruspices : « (Claude) fit un rapport au sénat sur le collège des haruspices, pour que la plus ancienne science de l'Italie ne se perdît pas, faute d'être exercée »[16]. La dernière partie de la phrase n'appartient pas aux « attendus » de Claude. Le discours du prince, au style indirect, ne commence qu'après. Tacite prend donc à son compte l'idée que l'haruspicine est une *disciplina*, que l'on doit conserver. Et l'on n'oubliera pas que lui-même fut quindécemvir *sacris faciundis* et que la science de la divination relevait de ce collège.

La science des haruspices est nécessaire pour que l'on puisse faire la distinction entre ce qui est significatif et ce qui ne l'est pas.

Tacite ne pense donc pas autrement que Cicéron lorsque celui-ci, en une formule célèbre, avait distingué *religio* et *superstitio* : « *Nec uero (id enim diligenter intelligi uolo) superstitione tollenda religio tollitur* »[17].

Pour Tacite, la *superstitio* est, comme pour Cicéron, l'interprétation incontrôlée, arbitraire, populaire de certains faits tenus pour prophétiques. C'est ce qui apparaît, cette fois de manière explicite, au livre V des *Histoires*, à propos du siège de Jérusalem, où Tacite reprend la distinction entre *religio* et *superstitio* : « Des prodiges s'étaient produits que ce peuple, adonné à la superstition, ennemi de la religion, considère comme impie de détourner par des sacrifices et des vœux »[18].

En particulier, la prédiction selon laquelle « des hommes venus d'Orient prendraient le pouvoir », et qui, dit Tacite, concernait Vespasien et son fils, fut interprétée par les Juifs comme une promesse que les dieux (ou leur dieu) leur faisaient à eux-mêmes et, « même leurs revers ne les faisaient pas revenir à la vérité »[19].

La question se pose donc de savoir, devant un présage, comment discerner le vrai du faux. Le récit du passage de l'Euphrate par Vologèse fournit un critère. Au moment où l'armée romaine s'engage sur le pont, voici que, sans cause apparente, le cheval qui portait les insignes consulaires se cabra et partit en sens contraire, puis une victime, tandis que l'on fortifiait le camp pour les quartiers d'hiver, s'enfuit avant que le travail fût achevé, enfin les javelots des soldats s'enflammèrent[20]. Tacite croit que ce sont autant de signes annonçant l'échec futur. Caesennius Paetus, le chef de l'armée, les méprise, comme l'avaient fait d'autres chefs dans le passé, Flaminius, par exemple, au lac Trasimène, Appius Claudius, qui avait noyé les poulets sacrés, et avaient mené leur armée à la défaite. Cette sorte de présage est valable parce qu'elle se produit dans les circonstances prévues par l'haruspicine. Il s'agit d'une armée en campagne, *auspicato*, et de signes « classiques », comme la fuite d'une victime déjà désignée aux dieux.

De la même façon, en 54 s'étaient produits des prodiges annonçant de grands bouleversements — en fait, la mort prochaine de Claude. Et Tacite les classe selon les catégories suivantes : des enseignes et des tentes de sol-

16. *Annales*, XI, 15 : *rettulit deinde ad senatum super collegio haruspicum ne uetustissima Italiae disciplina per desidiam exolesceret.*

17. *De diuinatione*, II, 148.

18. *Histoires*, V, 13, 1.

19. *Ibid.*

20. *Annales*, XV, 7.

dats enflammées par la foudre, un essaim d'abeilles qui se pose sur le toit du Capitole. Ce sont les présages les plus vrais, ceux dont on ne peut douter, parce qu'ils concernent des lieux ou des personnes consacrés. Puis viennent des prodiges moins certains, qui ne prennent de valeur que rapprochés des précédents : naissance d'êtres humains « à deux formes » et de porcelets dont les pattes se terminaient par des serres de vautour. Enfin des signes plus vagues, considérés comme des présages seulement par le peuple : le fait qu'un magistrat de chaque sorte, un questeur, un édile, un tribun, un préteur et un consul soient morts au cours de quelques mois [21].

On ne s'étonnera donc pas que Tacite attache de l'importance à certains présages et en néglige d'autres. Cela n'est pas, de sa part, un choix personnel mais résulte d'une tradition très ancienne. Pour être regardés comme officiellement valables, les présages doivent répondre à certaines conditions. Ainsi Tite-Live, après avoir énuméré toute une série de prodiges, conclut : « deux de ces prodiges ne furent pas acceptés, l'un parce qu'il s'était produit sur un terrain appartenant à un particulier... l'autre parce que c'était sur un sol étranger » [22]. Distinctions semblables à celles que Tacite admet lui-même implicitement.

Il existe donc, en dehors des présages officiels, considérés comme tels par l'haruspicine et dont la signification est certaine, un nombre infini de « signes », dont on ne peut connaître la valeur *a priori*. C'est le cas en particulier pour les prédictions des astrologues, dont certaines sont vérifiées et d'autres sont vaines. Cela dépend de la science de qui consulte les astres. Tacite ne doute pas de celle de Thrasylle, l'astrologue de Tibère. Mais il y a des charlatans. Leurs erreurs n'impliquent pas que la position des astres, à chaque moment, soit sans signification pour les affaires du monde. Tacite en est tellement persuadé que cela le conduit à présenter des réflexions, restées célèbres, sur la liberté humaine et la théodicée [23]. Mais ce sont là des problèmes qui ne mettent pas en cause la valeur même des présages, et sont classiques dans les écoles des philosophes, et que Cicéron exposait dans son *Traité du Destin*.

Que la conséquence d'un présage nous soit connaissable ou non, qu'elle soit inéluctable ou non n'entraîne pas que la valeur du présage lui-même soit plus ou moins grande. C'est ainsi que Tacite écrit, dans les *Histoires* : « ce que dissimulait le Destin, et que l'empire fût promis, par des présages et des oracles, à Vespasien et à ses fils, nous y avons cru une fois que ce fut réalisé » [24].

Et il rappelle, au début du même ouvrage, que, pendant la crise qui avait suivi la mort de Néron s'étaient produits quantité de présages de toute nature, dont certains se révélèrent véritables [25]. Et, parmi ceux qu'il énumère par la suite, nous retrouvons les catégories auxquelles il se réfèrera dans les *Annales* : d'abord les présages « officiels », comme la présentation de Pison aux prétoriens, qui eut lieu un jour où le temps était

21. *Ibid.*, XII, 64.
22. Tite-Live, XLIII, 13, 6.
23. *Annales*, VI, 20 et suiv.
24. *Histoires*, I, 10, 7.
25. *Ibid.*, I, 3, 3.

épouvantable [26]. Pison, en cette circonstance, est mandaté par l'*imperator* et sous ses auspices. Puis, le sacrifice offert par Galba, en qualité d'*imperator* et au cours duquel l'haruspice découvre la vérité [27]. Puis le « *laetum augurium* » qui se produit en faveur de Fabius Valens, lorsque un aigle précède l'armée en marche [28], enfin les présages qui précédèrent le départ d'Othon contre Vitellius, au Capitole et au sanctuaire de César, dans l'île Tibérine [29]. Moins officiels, mais néanmoins traditionnels, un bœuf, en Étrurie, qui se met à parler, et des naissances monstrueuses, « et beaucoup d'autres faits dont on tenait compte pendant les siècles crédules, même en temps de paix, et dont, aujourd'hui, on n'entend parler que dans les périodes de crainte » [30]. Enfin, une crue du Tibre qui coupa la *uia Flaminia* (que devait suivre l'armée) et, dit Tacite, « qui était due à des causes accidentelles ou naturelles, fut considérée comme un prodige et le présage de désastres imminents ». A ce moment, le phénomène en question n'est mentionné que parce que, à son propos, se manifeste l'état des esprits.

Le « présage », alors, ou ce qui passe pour tel, doit être inséré dans le récit historique parce qu'il intervient comme cause, aussi peu fondé soit-il. Nous avons vu que l'apparition des comètes avait toujours incité Néron à verser un sang illustre. Il en alla de même pour les inondations de 69, qui tendent à affaiblir la loyauté du peuple envers Othon, et, inversement, lorsque Vespasien entra en rébellion, l'opinion générale se trouvait préparée par ce que l'on considérait comme des présages, même s'il ne s'agissait que d'événements fortuits, à voir en lui le futur empereur [31].

Ces événements fortuits (*fortuita*) s'inscrivent dans l'ordre du monde, l'enchaînement des causes et des effets, ils pourraient donc être utilisés comme présages, si l'on connaissait leurs conséquences dans le futur, mais, comme ils n'appartiennent pas à la divination officielle, on ne peut en tirer aucune conclusion assurée. Le faire relève de la superstition.

Mais les « présages », authentiques ou imaginaires, introduisent dans le récit historique un élément dramatique dont Tacite ne se prive pas d'user. Ainsi, le dernier chapitre du livre XIII des *Annales*, très bref, se borne à signaler que, cette année-là, le figuier Ruminal se dessécha, sans cause connue, et qu'il reverdit peu après. Tacite sait bien qu'un fait de cette sorte ne peut manquer d'être considéré comme un présage [32]. Ses lecteurs eux aussi le savent et ils n'ignorent pas non plus que cet arbre, sous lequel ont été allaités les Jumeaux, est mystiquement lié à l'être même de Rome. Son dessèchement indique, sans ambiguïté, que celle-ci va traverser une crise, dont elle ne tardera pas à sortir victorieusement. Une époque s'achève, une autre commence. Si l'on se souvient que le livre XIII s'ouvre avec l'avènement de Néron, porté au pouvoir par Agrippine, et le livre XIV sur l'assassinat de la même Agrippine, le dessèchement du figuier « maternel » (le

26. *Ibid.*, I, 18.
27. *Ibid.*, I, 27.
28. *Ibid.*, I, 62, 5.
29. *Ibid.*, I, 86.
30. *Ibid.*, 87.
31. *Ibid.*, II, 1, 4.
32. Cf. Pline, *Hist. nat.*, XVII, 244.

nom même de Ruminal évoque, pour un Romain de ce temps, la fonction essentielle de la mère) prend tout son sens. Cela est si évident que l'historien ne juge pas nécessaire de le dire ; le rapprochement des faits, par eux-mêmes, suffira à créer l'attente dramatique.

Mais un autre présage, rapporté par Tacite immédiatement avant le prodige du Ruminal, contenait déjà une indication sur le proche avenir. Vers la fin de l'année 58, des incendies mystérieux avaient éclaté sur le territoire de Cologne, chez les Ubiens[33], et il fut impossible de les éteindre jusqu'au moment où les habitants imaginèrent de frapper les flammes avec des bâtons. Chacun savait (et Tacite l'avait rappelé) que la ville des Ubiens avait vu naître Agrippine, et que celle-ci avait obtenu de Claude qu'il lui accordât le titre de colonie. Ce qui s'y passait, à ce moment, ne pouvait pas être sans lien avec elle. On se rappelle alors que les assassins envoyés par Néron, sous la conduite d'Anicetus avaient commencé par l'assommer à coups de bâton, alors que la tentative précédente pour la tuer (le bateau sabordé) avait été un échec.

Tacite, objectera-t-on, ne dit rien d'une telle interprétation. Mais, s'il n'avait pas l'intention de la suggérer, pourquoi aurait-il mentionné ces incendies mystérieux, par eux-mêmes simples faits divers, qui n'avaient d'importance que dans la mesure où ils étaient des présages ? Mais des présages qui ne rentraient pas dans les catégories reconnues et dont on ne pouvait comprendre la signification qu'après l'événement, comme cela devait être le cas pour ceux qui annonceraient l'accession des Flaviens au pouvoir.

TEXTES D'APPUI

1) *César, B. G. 7, 4, 1 Vercingetorix, Celtilli filius, Aruernus, summae potentiae adulescens, cuius pater principatum Galliae totius obtinuerat...*

B. G. 7, 89, 3 [Les Gaulois d'Alésia, vaincus, auxquels Vercingétorix a donné le choix : « apaiser les Romains par sa mort ou le livrer vivant », députent à César] *(Caesar) iubet arma tradi, principes produci. (4) Ipse in munitione pro castris consedit : eo duces producuntur ; Vercingetorix deditur, arma proiciuntur.*

2) *Strabon 4, 2, 3* Vercingétorix est né à Gergovie. C'est à Alésia que « le chef des Arvernes fut fait prisonnier et que la guerre prit fin ».

3) *Diodore de Sicile 4, 19, 1-2* Alésia a été fondée par Hercule, au cours de ses courses errantes (ἄλη) : d'où le nom de la ville. Les Celtes la considèrent comme « la mère et le cœur » de la Celtique. Elle ne fut jamais saccagée « jusqu'à notre époque ». César la prit « de vive force » (ἐκ βίας ἁλοῦσα).

4) *Plutarque, Vie de César 27 (4)* [César fut enfermé et assiégé lui-même (devant Alésia) entre deux armées très nombreuses] (5) « C'est donc à bon droit et pour plusieurs raisons que le danger couru devant Alésia fut si renommé » (8) « Quant à ceux qui tenaient Alésia, après avoir donné beaucoup de mal à César et avoir eux-mêmes beaucoup souffert, ils finirent par se rendre. (9) Le chef suprême de la guerre, Vercingétorix, prit ses plus belles armes, para son cheval et franchit ainsi la porte de la ville. (10) Il vint caracoler en cercle autour de César qui était assis, puis, sautant à bas de sa monture, il jeta toutes ses armes et s'assit lui-même

33. *Annales*, XIII, 7.

aux pieds de César, où il ne bougea plus, jusqu'au moment où César le remit à ses gardes en vue de son triomphe » (Trad. R. Flacelière et E. Chambry).

5) *Florus 1, 45 (3, 10) 20... Cum omnis pariter Aruernos atque Bituriges (21), Carnuntas simul Sequanosque contraxit corpore, armis spirituque terribilis, nomine etiam quasi ad terrorem composito, Vercingetorix... (23) (Caesar) Alesiam ... flammis adaequauit. (24) Circa Gergouiam Aruernorum tota belli moles fuit ...* (César finit par forcer à se rendre les défenseurs de Gergovie). (26) *Ipse ille rex, maximum uictoriae decus, supplex cum in castra uenisset, equum et phaleras et sua arma ante Caesaris genua proiecit : « Habe, inquit, fortem uirum, uir fortissime, uicisti ».*

Apparat (26) habe *Petrarca* : hunc β habes *cett.*

6) *Dion Cassius 40, 41, 1-3* (Les Gaulois de l'armée de secours, ne pouvant triompher des fortifications de César, s'enfuirent avec les assiégés d'Alésia) « Vercingétorix aurait pu s'enfuir, car il n'avait pas été pris ni blessé ; mais il espéra que l'amitié qui l'avait lié autrefois à César lui vaudrait son pardon : il vint donc le trouver, sans envoyer d'abord de héraut. César était assis sur une plate-forme, quand Vercingétorix apparut tout à coup, causant même de la frayeur chez certains des assistants ; car il était de haute taille, et particulièrement impressionnant revêtu de ses armes. Le silence se fit, et Vercingétorix, sans un mot, tomba à genoux, prenant les mains de César pour l'implorer. Les autres en conçurent de la pitié, au souvenir de sa fortune passée et sous l'émotion du spectacle ; mais César lui reprocha précisément ce sur quoi il avait compté le plus pour son salut : en opposant à cette amitié sa résistance, il montra que sa faute avait été plus grave et pour cela, dans l'immédiat, loin de le prendre en pitié, il le fit enchaîner sur-le-champ, et par la suite, il le fit conduire à son triomphe, puis mettre à mort ». (Trad. J.-Y. Guillaumin, « La Reddition de Vercingétorix », *Latomus* 44, 4, 1985, p. 745).

7) *Orose 6, 11, 6...* César est vaincu, perd une grande partie de son armée et s'enfuit, après avoir tenté de s'emparer d'un *oppidum* (7). « Tandis que ces événements se passent devant Alésia, Vercingétorix, que tous avaient, à l'unanimité, choisi comme roi » ordonne la mobilisation générale (9). « Ensuite, les Romains et les Gaulois s'emparèrent de deux collines qui se faisaient vis-à-vis » ; (nombreux affrontements) les Romains l'emportent « grâce à la valeur supérieure des cavaliers germains » (10). « Un autre jour (*alia die*), Vercingétorix, ayant réuni tous ceux qui s'étaient échappés par la fuite, dit qu'il avait pris l'initiative de défendre la liberté et de rompre le pacte avec les Romains ». (Il leur donne le choix : qu'ils s'exposent tous à la mort ou « qu'ils le livrent, lui seul, pour le salut de tous »). (11) « Alors, les Gaulois, comme s'ils prenaient, d'après l'avis du roi, la décision que, par prudence, ils avaient quelque temps dissimulée, implorant aussitôt le pardon pour eux, le livrèrent, lui seul, comme s'il était le seul auteur du grand crime » (Trad. M.-P. Arnaud-Lindet, *Recherches sur Orose historien*, Thèse dactylographiée, Paris, 1986, II, p. 940).

8) *Periocha 108, 1 C. Caesar Gallos ad Alesiam uicit omnesque Galliae ciuitates quae in armis fuerant, in deditionem accepit... (4) C. Caesar Bellouacos cum aliis Gallorum populis domuit.*

9) *Tite-Live 23, 46, 12* (année 215) Capoue a fait sécession. Les troupes romaines et campaniennes commencent à s'affronter occasionnellement. Le « noble chevalier campanien », Vibellius Taurea, *longe omnium Campanorum fortissimus eques*, et qui avait fait auparavant campagne dans l'armée romaine, n'a d'égal, dans celle-ci, dans la *gloria equestri*, que Claudius Asellus. (13) « Ce Taurea, alors, après avoir longuement chevauché devant les escadrons romains en les parcourant du regard ... demanda où était Claudius Asellus ». Le duel a lieu : Taurea s'enfuit.

10) 26, 15, 11 (année 211) Capoue a capitulé. Le proconsul Fulvius Flaccus

a fait exécuter 25 sénateurs capouans à Calès et siège encore sur son « tribunal ». *Consurgentem iam Fuluium Taurea Vibellius Campanus, per medium uadens turbam, nomine inclamauit, et cum, mirabundus quidnam sese uellet, resedisset Flaccus* : (12) *« Me quoque », inquit, « iube occidi ut gloriari possis multo fortiorem, quam ipse es, uirum abs te occisum esse »* (Fulvius refuse; Taurea alors se tue devant lui).

11) 26, 16, 3 D'après une autre version, Taurea avait fait lui-même partie des sénateurs capouans qui, attachés au poteau, attendaient leur exécution. Comme il criait et qu'on ne pouvait l'entendre, Fulvius fit faire le silence. *Tum Tauream ... dixisse uirum se fortissimum a nequaquam pari ad uirtutem occidi; sub haec dicta, iussu proconsulis, praeconem ita pronuntiasse : « Lictor, uiro forti adde uirgas et in eum primum lege age ».*